

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 20 mai 2015, à compter de 19 h à la salle du conseil municipal au 125, 12<sup>e</sup> Rue.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mesdames, Messieurs:  
Gilbert Pilote, maire  
Pauline Lauzon, conseillère  
Diane Sirard, conseillère  
Mario Lachaine, conseiller  
Georges Piché, conseiller  
Mario Léonard, conseiller  
Yvon Forget, conseiller  
et  
Normand Bélanger, directeur général

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le Maire déclare l'assemblée ouverte.

### **CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

**2015-05-138**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et puisque tous sont présents, par l'ajout au point 8- Appui au Camping de la Baie du Diable.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Constatation de l'avis de convocation
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Présentation des États financiers 2014
- 5- Période de questions
- 6- Adoption des États financiers 2014
- 7- Mandat 2015 au vérificateur
- 8- Appui au Camping de la Baie du Diable
- 9- Période de questions
- 10- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

## **PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2014**

Présentation aux membres du conseil des états financiers de la municipalité par la vérificatrice Madame Annick Millaire c.a. de la firme Allard Guilbault Mayer Millaire Richer inc.

**Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.**

### **2015-05-139      ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS, DÉPÔT DU RAPPORT 2014 CONSOLIDÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE AU 31 DÉCEMBRE 2014**

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter le rapport de vérification « Rapport financier 2014 consolidé de la Municipalité de Ferme-Neuve », de la firme Allard Guilbault Mayer Millaire Richer inc., et de le déposer aux archives de la municipalité.

**DE PLUS**, il est résolu que le document soit envoyé au ministre des Affaires municipales, et de l'Occupation du Territoire (MAMOT).

ADOPTÉE

### **2015-05-140      MANDAT DE VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2015 DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la firme Allard Guilbault Mayer Millaire Richer inc. Société de comptables agréés soit mandatée à effectuer la vérification comptable des livres de la municipalité pour l'année 2015.

ADOPTÉE

2015-05-141

## **APPUI AU CAMPING DE LA BAIE DU DIABLE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal appui la présentation par le Camping de la Baie du Diable d'un projet de développement hôtelier sur le territoire de la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé la séance du conseil est levée à 20h15.

---

GILBERT PILOTE,  
Maire

---

NORMAND BÉLANGER  
Directeur général